

Tria nova præstant volumina in-4<sup>o</sup> Academ.  
Bononiensis, certè optima.

Viginti et ultrà Paralyticos, electricâ vi curavi  
per mensem et ultrà; plures sanati sunt, multi  
sublevati, nullus læsus est \*. Duo rheumatismi  
sanati, omnes perniones discussi, duo epileptici  
qui paroxismos 10 intrà hebdomadem aut circiter  
patiebantur, primo electrificationis mense nullum,  
deindè paucissimos et breves habent.

Dissertationem meam de *Rabie Tolosani* non-  
dùm ediderunt: misissem lubens ad Ill. Societ.  
Reg. Hanc expecto, et datâ occasione, cùm ha-  
buero, mittam Addam aliam de *Paralyticis*, à me  
per *electricitatem curatis*.

---

\* De Sauvages fut à Montpellier à la tête des médecins électrisants. Pendant plusieurs mois il dirigea le traitement d'un grand nombre de malades dans un local affecté par M. Lenain, intendant du Languedoc, devant une affluence de personnes recommandables : MM. l'Évêque, le maréchal de Richelieu, l'Intendant, assistèrent plus d'une fois à ses expériences, et tous furent témoins de ses succès. Les maladies guéries par l'électricité étaient des douleurs rhumatismales et goutteuses, des paralysies, une faiblesse de la vue, des engelures, des œdèmes, des pâles couleurs et des fièvres quartes. Nous avons un procès-verbal dressé par M. Lenain, en présence des professeurs de l'École, le 20 février 1750, d'après les dépositions des personnes guéries. (NOT. BIOG., *pr.*, p. 17-18.)